

Ecole Mosaic, Avenue Dumas 23, Genève admission@ecolemosaic.ch +41 (0) 22 346 21 69

2



LE PROGRAMME DU TUTORAT LINGUISTIQUE

Afin de permettre à chaque élève de bénéficier pleinement du programme bilingue de Mosaic, l'école a mis en place une structure pour satisfaire aux besoins d'élèves ayant peu ou pas de connaissance du français et/ou de l'anglais.

Dès la 3P, pour chaque élève qui n'aura pas passé 3 années entières dans une éducation bilingue francophone/ anglophone, le tutorat linguistique en français et/ou en anglais est obligatoire.

L'élève est testé au début de l'année scolaire par Mosaic pour évaluer son niveau et le degré de tutorat qui lui correspond.

Le degré de tutorat selon l'arrivée de votre enfant à Mosaic :

Arrivée à Mosaic en classe :	En 3P degré de tutorat :	Planning hebdomadaire :	Tarifs : Δ
Jardin d'enfants	Pas de tutorat*	-	-
1P	Tutorat Année 3#	1 séance§ sur temps scolaire + devoirs 1 x par semaine	20% de l'écolage
2P**	Tutorat Année 2#	2 séances [§] sur temps scolaire + devoirs 1 x par semaine	25% de l'écolage
3P et +	Tutorat Année 1#	3 séances§ sur temps scolaire + devoirs 1 x par semaine	30% de l'écolage

- * Sauf en cas de difficultés d'apprentissage
- ** Dans l'éventualité d'une acquisition du langage plus lente, soutien linguistique supplémentaire disponible en 2P
- # Sous réserve d'évaluation en début d'année et, si nécessaire, en cours d'année
- § Chaque session de groupe dure entre 1h et 1h30
- Δ Pour les élèves suivant le tutorat dans les deux langues, une réduction est appliquée

Fonctionnement du tutorat :

Les élèves sont répartis en petits groupes de 5 élèves au maximum. Ils sont sortis de leur classe 1 à 3 séances par semaine sur temps scolaire par un tuteur de la langue qui manque.

A cela s'ajoute 1 séance hebdomadaire de devoirs tutorat de 16h à 17h.

Nous prévoyons qu'un enfant acquerra, développera et maîtrisera la langue nouvelle au terme d'une période de 3 ans.



TARIFS 2023-2024

	1er trimestre SeptDec.*	2 ^{ème} trimestre Jan Mars	3 ^{ème} trimestre Avril - Juin	TOTAL PAR ANNÉE	
	COÛTS OBLIGA	ATOIRES			
Écolage					
Jardin d'enfants demi-journée	5476	4107	4107	13 690	
Jardin d'enfants journée complète	6356	4767	4767	15 890	
1ère et 2ème primaire	6356	4767	4767	15 890	
3ème à 8ème primaire	7088	5316	5316	17 720	
Année 1, 30% de l'écolage	2125 1770	1595 1330	1595 1330	5315 4430	
Année 2, 25% de l'écolage Année 3, 20% de l'écolage	1770 1415	1330	1330 1065	4430 3545	
Frais d'inscription (un paiement un				1250	
Frais annuels (par année scolaire)					
Fournitures scolaires et uniforme de sport					
Participation digitale					
5P à 8P : Achat iPad et clavier en 4 ans					
Ressources psycho pédagogiques					
Assurance accident élève					
Sorties de classe					

^{*} Nouveaux parents: les deux premiers mois d'éco la gesont facturés au moment de la confirmation d'inscription.

En cas de retard de paiement, les factures sont automatiquement augmentées de CHF 100 après le 1^{er} rappel.

^{*} Parents actuels : le premier mois d'écolage est facturé en février pour l'année scolaire suivante.



COÛTS FACULTATIFS

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	TOTAL PAR
	Sept Dec.*	Jan Mars	Avril - Juin	ANNÉE
Repas (fourni par l'école) et supe	rvision de repas			
4 jours par semaine	1196	897	897	2990
3 jours par semaine	899	675	670	2244
2 jours par semaine	599	448	448	1495
1 jour par semaine	298	225	225	748
Supervision de repas uniquement	(repas fourni par la fa	mille)		
4 jours par semaine	687	514	514	1715
3 jours par semaine	514	386	386	1286
2 jours par semaine	340	260	260	860
1 jour par semaine	171	129	129	429
Mosaic Club du matin (7h30 à 8	h)			
5 jours par semaine	250	188	188	626
4 jours par semaine	200	150	150	500
3 jours par semaine	152	112	112	376
2 jours par semaine	130	90	90	310
1 jour par semaine	60	45	45	150
Mosaic Club de l'Après-midi (2	neures de 16h à 18h, g	goûter compris)	<u>'</u>	
4 jours par semaine	1100	800	800	2700
3 jours par semaine	800	615	615	2030
2 jours par semaine	550	400	400	1350
1 jour par semaine	275	200	195	670
Mosaic Club Soutien aux Devoir	s et Etudes (de 16h à	17h, goûter compris)		
4 jours par semaine	1280	920	920	3120
3 jours par semaine	940	700	700	2340
2 jours par semaine	640	460	460	1560
1 jour par semaine	320	230	230	780
Mosaic Club du Soir (1 heure de	16h à 17h, OU de 17h	n à 18h)		
4 jours par semaine	550	400	400	1350
3 jours par semaine	410	305	300	1015
2 jours par semaine	275	200	200	675
1 jour par semaine	140	100	100	340
Mosaic Club du Mercredi				
de 8h à midi	640	460	460	1560
surveillance repas, jusqu'à 13h	165	125	125	415
de 13h à 16h30	595	430	430	1455
de 13h à 17h30	740	540	540	1820
Activités extra-scolaires hebdor	nadaires (goûter inclu	ıs)		
1h (après-midi & mercredi)	dès 440	dès 330	dès 330	dès 1100
1h30	dès 660	dès 495	dès 495	dès 1650
Cours de guitare	760	570	570	1900
Soutien scolaire par heure				68
Mosaic Camps de vacances par se	emaine			dès 350



DEMANDES OCCASIONNELLES

Repas (fourni par l'école) et supervision, par repas	26
Supervision de repas uniquement (repas fourni par la famille), par repas	
Mosaic Club de l'Après-midi (de 16h à 18h, goûter compris) par soirée	
Mosaic Club du Soir (de 17h à 18h) par soirée	14
Mosaic Club Soutien aux Devoirs et Etudes (de 16h à 17h, goûter compris) par soirée	29
Mosaic Club du Mercredi matin par mercredi	52
Mosaic Club du Mercredi lunch (12h à 13h) par mercredi	19
Mosaic Club du Mercredi après-midi (13h à 16h30) par mercredi	47
Mosaic Club du Mercredi après-midi (13h à 17h30) par mercredi	57
Retard (après activité ou après l'école) de 15 minutes par soir	26
Retard (après activité) de 30 minutes par soir	

Aucune modification ne peut intervenir concernant les vacances et les absences.

Les camps obligatoires pour les 5P à 8P ne sont pas inclus dans ces tarifs. L'organisation des activités parascolaire dépend du nombre d'inscrits. Aucune confirmation ne pourra être faite avant le début de l'année scolaire. Les factures sont trimestrielles.

Réduction pour l'écolage :

20% sur l'écolage du 3^{ème} enfant. Pas de réduction en cas d'écolage payé par une entreprise pour un/des enfants de la fratrie.

3% sur l'écolage, s'il est payé en un seul paiement avant le début de l'année scolaire.